Le bulletin de l'APAV

n°16 - Septembre 2018

Le site internet de l'association A Pied A Vélo en pays de Morlaix : apiedavelo.bzh

Balade piétonne #7 : recensement des sas vélos, zones 30 et zones de rencontres à Morlaix

En ce mois de rentrée, une balade de recensement des récents marquages au sol de la ville de Morlaix (sas vélos aux feux rouges, zones 30) - ainsi que des explications sur les aspects réglementaires de ces marquages - aura lieu

le mercredi 19 septembre 2018 de 9h à 11h

Rendez-vous au Ty Coz, venelle au beurre (place Allende), à vélo ou à pied.

Que font nos grandes métropoles pour favoriser les mobilités douces ?

photo : 20 minutes

Greenpeace a publié mercredi 27 juin 2018 son premier panorama de la mobilité durable. L'étude a passé au crible les efforts fournis par les grandes villes françaises pour restreindre la circulation des véhicules polluants et encourager les alternatives au tout voiture…

Un article du 27 juin 2018 à lire sur 20 minutes.

Compte rendu de la balade vélo #8 à Plouézoc'h le 16/06/18

Le compte rendu rédigé par Francis L'Haridon, et transmis à la mairie de Plouézoc'h.

PLOUEZOC'H

Agenda des balades 2e semestre

Préparez vos agendas ! Voici la liste des prochaines actions APAV pour le 2e semestre 2018 :

- mercredi 19 septembre : balade piétonne #7 à Morlaix « Recensement sas et zones »
- samedi 6 octobre : balade vélo #9 à Plourin lès Morlaix
- samedi 17 novembre : balade piétonne #8 à Morlaix (Brebis/Kervéguen) « Opération Fluo »
- samedi 8 décembre : balade vélo #10 nocturne à Morlaix

Vélos partagés : le grand gaspillage

Un épisode édifiant de l'émission « Tout Compte Fait » sur France2, diffusé le 22 avril 2018 et à revoir ici.

Semaine de la mobilité, journée mondiale sans voiture...

image : carfree.fr

Du 16 au 22 septembre, comme chaque année, c'est la semaine de la mobilité !
Allez voir le programme de la 17e édition.

Le 22 septembre aura également lieu une « journée mondiale sans voiture ». Un article 7 septembre 2018 est à lire sur carfree.fr.

Schéma départemental cyclable en Finistère

Ressource : le plan d'action 2016-2020 du département du Finistère concernant le schéma cyclable.

Cliquez sur l'image pour obtenir le document en pdf.

Formation FUB : urbanisme et aménagements cyclables

image : FUB

La FUB organise une demi-journée de formation sur le thème "Urbanisme et aménagements cyclables" le 13 octobre 2018 à Paris.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- de mobiliser un argumentaire scientifique étayé en faveur d'un urbanisme cyclable inclusif,
- d'identifier un certain nombre d'aménagements cyclables dysfonctionnels,
- d'utiliser l'application libre Streetmix pour concevoir des profils de voiries cyclables,
- de reconnaître les grands traits d'un aménagement cyclable réussi.

Si vous êtes disponible et intéressés, vous pouvez envoyer un message à apiedavelo@laposte.net pour représenter l'association, aux côtés de Benoît Groleau.

Revue de presse juin-juillet-août 2018

Roscoff. Des vélos électriques à la disposition des patients

Une initiative 100 % gratuite pour les patients. | OUEST-FRANCE

Source : Ouest France, 7 juin 2018

le Télégramme, 22/06/18

Les zones à 30 km/h matérialisées

De grands « Zone 30 » matérialisés sur les entrées de ville, de nouvelles pistes cyclables... Les premiers équipements pour améliorer la sécurité routière en centre-ville sont arrivés depuis quelques jours. Des aménagements réalisés dans le cadre de la candidature de Morlaix au label « Ville prudente ». Cela se traduira à terme par une signalétique plus visible sur le bord de la route et sur la chaussée, des zones dédiées aux deux-roues aux feux, des radars pédagogiques, de la prévention... Et, plus insolite, l'installation d'un passage piéton 3D, au niveau du kiosque.

Source : Le Télégramme, 22 juin 2018

le Télégramme 26/06/18

Ty Dour et rue de Straja. La voirie rénovée

La ville, qui compte pas moins de 120 km linéaires de voirie, vient d'investir 158 500 € dans des chantiers rue de Straja et à Ty Dour. Réalisés par la société Eurovia, ils ont respectivement nécessité trois et cinq semaines de travaux.

Rue de Straja. L'engagement avait été pris auprès des Genêts d'Or. Un cheminement piéton et cycliste sécurisé de 900 m² reliant Kerfraval aux ateliers de l'association vient d'être réalisé rue de Straja. Ce trottoir est délimité par une ligne blanche continue peinte au sol et 126 bordures collées sur la chaussée. À noter que des buses ont aussi été installées en lieu et place de l'ancien fossé afin de mieux prendre en compte les eaux pluviales. Cet aménagement vient en complément de la pose de panneaux réfléchissant destinés à sécuriser la bretelle de sortie de Coat-Congar (RN12), jugée dangereuse tant pour les automobilistes que pour les piétons et cyclistes. Coût des travaux, qui entrent dans le cadre dispositif « ville prudente » : 62 000 €.

Ty Dour. Devenus vétustes, la rue de la Carrière et le parking de Ty Dour, près des terrains de tennis, nécessitaient une remise en état complète. 2 400 m² de chaussée ont ainsi été refaits. La ville en a profité pour faire poser 260 m linéaires de caniveaux destinés à capter les eaux de ruissellement (66 300 €). L'entreprise Eurovia a également réalisé la réfection des 500 m² de parking et créé 200 m² de trottoirs aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) pour un coût de 30 200 €.

Un nouveau cheminement piéton et vélo sécurisé a été réalisé le long de la rue de Straja.

Prochains chantiers. Les travaux de voirie devraient se poursuivre une partie de l'été et reprendre à la rentrée. Les prochains chantiers concernent la chaussée et les bordures de la rue Michelet (Coatserho) et la réfection de la moitié de la chaussée de la rue du Croissant (Ploujean), suite à des travaux. Le maire Agnès Le Brun et son premier adjoint Bernard Guilcher précisent que les chantiers ne sont pas décidés au hasard mais en fonction de l'état des routes, bien entendu, et des principaux axes utilisés par les automobilistes.

Source : Le Télégramme, 26 juin 2018

Morlaix. Rue de Straja, une voie piétonne pour plus de sécurité

Agnès Le Brun, maire de Morlaix, et Bernard Gulicher, adjoint, à l'emplacement de la nouvelle voie piétonne. | PHOTO OUEST-FRANCE

Source : Ouest France, 26 juin 2018

Transport. Strasbourg, capitale française du vélo

Nathan Kretz

50 % des Strasbourgeois utilisent, plus ou moins régulièrement, leur vélo pour se déplacer. Un record en France, qui s'explique par la proximité avec des pays où la pratique cycliste est très développée, mais aussi par l'action menée par les municipalités successives depuis 40 ans.

Le vélo a pris son véritable essor à Strasbourg en 1989, en même temps que le construction du tramway.
Photo PQR/Alsace, MaxPPP

« Depuis que nous vivons à Strasbourg, nous faisons tous nos déplacements à vélo, raconte Pilar, une quadragénaire espagnole venue s'installer il y a quatre ans en Alsace avec son mari et ses deux enfants. Ici, c'est facile et sans risque. Je n'avais jamais roulé en bicyclette en ville auparavant et ça rend vraiment les journées plus agréables. » Ce témoignage d'une nouvelle arrivante dans la ville frontalière n'a rien d'isolé, au point que le maire de Strasbourg, Roland Ries (PS), a pu dire que le vélo et les institutions européennes constituaient des « marqueurs d'identification de la ville ».

> « Dès 1975, on a poussé la mairie à réserver de l'emprise pour le vélo. »
>
> Fabien Masson, du Cadr 67

600 km de pistes

Une affirmation largement corroborée par les chiffres. Qu'il s'agisse du nombre de Strasbourgeois à qui il arrive de se déplacer à vélo (50 %), de la part de déplacements effectués avec ce moyen de transport (10 %), des 600 km d'itinéraires cyclables ou des 19 000 arceaux de stationnement, Strasbourg fait la course seule en tête, loin devant le groupe des poursuivants constitué de Grenoble, Nantes et Bordeaux. En 2015, Strasbourg prenait même la quatrième position d'un classement international des villes cyclables réalisé par un cabinet danois.

En parallèle avec le tramway

L'appartenance de Strasbourg à la plaine rhénane, qui va de Bâle à Rotterdam, ne compte pas pour rien dans cette incontestable réussite. La pratique du vélo, facilitée par l'absence de reliefs, est très répandue depuis longtemps dans ces contrées. Ce sont particulièrement les villes allemandes voisines de Fribourg et Offenburg qui ont inspiré, dans les années 1970, les militants de l'influent Cadr 67 (Comité d'action deux roues du Bas-Rhin). « Dès 1975, on a poussé la mairie à réserver de l'emprise pour le vélo », rappelle Fabien Masson, directeur du Cadr 67.

Mais le vélo a clairement changé de braquet à partir de 1989, concomitamment à la construction du tramway, avec l'arrivée de la socialiste Catherine Trautmann à la tête de la ville. Il y a eu, depuis, des alternances politiques mais pas de réelles divergences sur la question. Les pistes cyclables n'ont cessé de fleurir aux quatre coins de la capitale alsacienne et les accidents sont peu fréquents. « Les municipalités ont fait du bon travail et notre dialogue avec elles a toujours été fructueux », résume Fabien Masson, convaincu que le renforcement du vélo rend toujours une ville « plus agréable, plus sereine et plus sécurisée ».

Nombre insuffisant d'arceaux

« Nous sommes en avance sur les autres villes françaises, c'est certain, constate le directeur du Cadr 67. Mais il reste encore beaucoup à faire. » Parmi les problèmes à régler, le nombre insuffisant des arceaux disponibles, le fléau des vols, des tensions entre piétons et cyclistes (qui « se croient tout permis », entend-on souvent dire à Strasbourg). Enfin, certains grands axes restent dépourvus d'aménagements cyclables. C'est le cas de la longue et très empruntée avenue des Vosges, inhospitalière voire dangereuse pour les cyclistes. Le 1er juin dernier une « Vélorution » a rassemblé plusieurs centaines de personnes pour exiger un réaménagement de l'avenue. Le monde politique local, qui ne perd pas de vue les municipales de 2020, prend le dossier très au sérieux.

Source : Le Télégramme, 19 juin 2018

OF 21/6 · **Brest**

Dans l'avenue Clemenceau, on ralentit l'allure

Un couloir pour les bus, des ronds-points, des ralentisseurs... Dans l'avenue Clemenceau, empruntée par plus de 16 000 véhicules, chaque jour, les travaux prendront fin ce vendredi.

Pourquoi ? Comment ?

Quels nouveaux aménagements ?
Un goudron bien lisse, impeccable. Un marquage blanc tout neuf. L'avenue Clemenceau, en travaux depuis octobre 2017, a changé de visage. À commencer par les parties non-visibles. « **Nous avons rajouté de la fibre métropolitaine, pour renforcer notre réseau. Mais ce n'est qu'à usage public** », précise Bruno Dagorn, directeur adjoint à la voirie, à Brest métropole.

La chaussée a été refaite et des ronds-points remplacent désormais les feux de signalisation aux croisements de la rue Yves-Collet, rue du Château et boulevard Gambetta. Les trottoirs ont aussi été modifiés pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. Au total, Brest métropole aura déboursé 780 000 €. « **Cela comprend aussi l'éclairage, les espaces verts.** »

Quelle sera la vitesse autorisée ?
Des ralentisseurs ont été installés, faisant de l'avenue Clemenceau une zone 30. Les travaux se termineront ce vendredi. « **Nous avons refait le marquage du port jusqu'au pont de l'Harteloire** », indique Mikael Quéau, responsable du service signalisation à Brest métropole. Des agents étaient d'ailleurs encore à l'œuvre, mercredi, devant la CCI, pour inscrire sur la chaussée « Zone 30 ».

Ils doivent également démasquer des panneaux et en enlever une soixantaine. « **Nous ne sommes plus obligés de les mettre, cela fait moins de pollution visuelle** », souligne Jean-Luc Polard, vice-président à l'agglomération, chargé des services à la population.

Des bandes blanches, indiquant « Zone 30 », sont chauffées pour adhérer à la chaussée.

Comment fluidifier le trafic ?
Plus de 16 000 voitures. Mais aussi 300 bus et une centaine de cars. L'avenue Clemenceau est un des axes les plus empruntés par les Brestois. Avant les travaux, ils pouvaient circuler sur trois voies, en direction du port. Et sur deux voies, vers le pont de l'Harteloire. Désormais, les voitures n'ont plus qu'une seule voie dans les deux sens. La seconde étant réservée aux bus, aux taxis ou aux urgences.

Mais le trafic devrait être plus fluide avec la création de ronds-points. « **Il n'y aura plus de files d'attente,** promet Agnès Le Gléau, du service circulation et sécurité routière. **Et les voitures venant de la gare ne pouvaient pas tourner à gauche, rue du Château. Ce qui compliquait un peu plus la circulation.** »

La durée de vie du bitume a été calculée pour 20 ans. D'ici là, d'autres aménagements pourraient bouleverser le trafic, comme une éventuelle ligne de tramway. « **Le temps de concevoir les plans et valider un tel projet, il faudrait attendre au moins 8 ans. Les travaux devaient se faire tout de suite.** »

Quels problèmes de sécurité ?
Les commerçants de la rue réclamaient une zone 30. Ils ont été entendus. Une question de sécurité, plusieurs accidents ayant eu lieu près du Quartz. « **Notamment avec des piétons,** confie Agnès Le Gléau. **Il y a même eu des blessés graves. Cette zone fait partie des 2 % de voirie qui concentrent plus de 50 % des accidents. Et en diminuant la vitesse, on réduit les risques.** » Sans parler des nuisances sonores pour les riverains.

Yann CLOCHARD.

Source : Ouest France, 21 juin 2018

Landerneau - Lesneven

Landerneau — Vacances d'été riment encore avec chantiers importants et remise à niveau des équipements. Les services de la Ville sont mobilisés pour « améliorer cadre de vie et attractivité ».

Piétons et cyclistes d'abord

Parmi les travaux de voirie réalisés cet été, beaucoup sont consacrés à la réduction de la vitesse des automobilistes ainsi qu'à l'aménagement d'espaces cyclables. Un giratoire et un trottoir ont été aménagés route de Pencran, la rue des Boucheries se mue en une zone partagée et la rue Claude-Bernard se verra dotée d'une piste cyclable bidirectionnelle et de ralentisseurs.

« Chaucidou »

Il est également prévu que les chaucidou, « chaussées pour les circulations douces », se multiplient. **« Ces rues laissant la priorité aux cyclistes sont une nouvelle façon d'appréhender la voirie »**, souligne Patrick Leclerc, le maire. Le marquage y est modifié de façon à obtenir deux voies latérales réservées aux cyclistes et une voie centrale bidirectionnelle pour les véhicules. La largeur de cette voie banalisée est insuffisante pour permettre leur croisement. Les automobilistes peuvent, en cas de rencontre et en l'absence de cyclistes, emprunter les voies latérales. Les travaux d'aménagement, dont le montant s'élève à 12 000 €, ont été engagés en juin et devraient être terminés en septembre.

Les travaux communaux battent leur plein dans les rues de la ville. Le manoir de Keranden profite de l'été pour se refaire une beauté.

Métamorphose du pôle sportif de Saint-Ernel

La mise en service du pôle sportif de Saint-Ernel renforcé est prévue en septembre. La féminisation des équipes et la volonté d'accueillir des événements sportifs ont généré des besoins supplémentaires en vestiaires. Ceux-ci, flambant neufs et aux normes d'accessibilité, sont en cours de finalisation. Ils permettront l'accueil simultané d'équipes féminine, masculine et d'arbitres. Deux terrains de foot, un terrain de rugby et un terrain à usage mixte ont, par ailleurs, été réalisés et l'installation de tribunes y est prévue d'ici fin 2018.

Deuxième jeunesse pour les Bénédictines et Keranden

L'aménagement du jardin des Bénédictines se poursuit. Un abattage des peupliers aura lieu en août et l'aménagement des allées débutera mi-septembre. Un accord de la Région a été obtenu pour le financement de cette opération et de nouvelles journées citoyennes devraient y être organisées à la rentrée.

Le Manoir de Keranden, à proximité de la gare, est également en cours de réhabilitation. Le centre de formation Stumdi qui l'occupait jusqu'alors laissera place à une start-up, des espaces de co-working voire des résidences d'artistes.

Briqueterie et passerelle, les travaux sont lancés

D'autres projets à plus long terme ont débuté. La Briqueterie, lieu atypique et vestige du patrimoine linier landernéen, est en cours de rénovation. La Ville a obtenu l'aval du Département, de la Région et de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Bretagne. Elle espère voir l'établissement rouvrir ses portes au printemps 2019.

La passerelle entre les jardins de la Palud et Saint-Ernel a, quant à elle, fait l'objet d'une mission géotechnique achevée mi-juillet. Une maîtrise d'œuvre est en cours et la réalisation est prévue pour le deuxième trimestre 2019.

Agathe CHERKI.

Source : Ouest France, 1er août 2018

Brest

Ouest-France
Vendredi 29 juin 2018

Brest, mauvaise élève des villes cyclables

Le vélo n'a pas encore sa place dans la circulation. Des efforts sont attendus par les usagers. La Métropole prévoit un nouveau schéma en 2019. Sondage des nouveaux besoins lors du Tour !

Les bicyclettes fleurissent allègrement sur les ronds-points et dans les vitrines des commerces du centre-ville. Les cabines du téléphérique seront bientôt habillées d'un maillot jaune et d'un autre à pois. Brest se met aux couleurs du Tour à l'approche de l'étape du 12 juillet.

L'événement sera très médiatique, la métropole soigne son image… Est-elle une ville de cyclistes pour autant ?

En réalité non, c'est une mauvaise élève ! Le dernier baromètre des villes cyclables présenté en mars par la Fédération française des usagers de la bicyclette (Fub), lui attribue un E (plutôt défavorable). Grenoble, aussi équipée d'un tramway, est première.

Dans cette enquête sur la cyclabilité nationale, Brest est classé 15e sur 29 dans la catégorie des villes de 100 000 à 200 000 habitants. La discontinuité cyclable y est fortement décriée.

Une place sur le macadam

La métropole s'était pourtant dotée d'un schéma directeur Vélo en 2010. « **Il n'a pas eu l'effet d'incitation attendu, la communication a mal fonctionné** », reconnaît Yohann Nédélec, 2e vice-président de Brest Métropole en charge des déplacements. Un nouveau plan est à l'étude pour l'automne 2019. « **Notre objectif est d'aménager au moins 10 km de pistes cyclables en plus chaque année.** »

S'il y a eu l'effet tram, accentué par le téléphérique, pour réduire la circulation automobile en ville et aux entrées (-25 % de bouchons en moins selon BMO), les usagers du vélo revendiquent leur place sur le macadam.

Ils sollicitent la collectivité. Ils réclament des aménagements de voies, davantage de signalisations, et surtout, des gros efforts de pédagogie. Les automobilistes freinent encore pour partager la route… Ils méconnaissent les nouvelles règles d'un code qui intègre les cyclistes. Alors qu'ils affluent !

Rouler à vélo, un challenge

Pour la famille Lourzou, demeurant à Saint-Marc, le challenge d'aller à vélo au boulot est quotidien. Céline travaille au Technopole à Plouzané, elle pédale une demi-heure (12 km) chaque matin et autant le soir depuis trois ans.

« **En voiture, cela me prenait autant de temps, mais il y avait le stress de la circulation** », explique-t-elle. Son mari fait de même, vers le port de commerce. Le couple se réjouit de gagner sur tous les plans : santé, plaisir et finances. « **On a vendu notre deuxième voiture pour investir dans nos vélos à assistance électrique. On économise** », assurent-ils. Parents de jeunes enfants, ils sont aussi soucieux de transmettre ce mode de vie non polluant.

Topographie et météo : même pas peur !

La topographie et les conditions climatiques ne les effrayent pas. « **On s'équipe, on a des astuces : un surpantalon étanche, un casque de ski. Et on arrive sec au boulot !** »

Julie, jeune enseignante, n'a pas son permis de conduire et s'en accommode. Elle a choisi un vélo cargo (avec une carriole) pour déposer ses deux enfants à l'école avant de rejoindre son lieu de travail. « **C'est une respiration avant et après le boulot.** » Elle déplore le manque d'aires de stationnement aux abords des écoles et des services publics. Elle ne se sent pas suffisamment en sécurité sur certains axes. « **Plus l'aménagement favorise le vélo, plus il y a de cyclistes.** »

Y aura-t-il un effet Tour ? L'opportunité semble idéale pour mesurer l'opinion. Une enquête sera mise en ligne sur le site de Brest Métropole pour connaître les pratiques actuelles et cerner les nouveaux besoins. Pile au moment de l'étape !

Marguerite CASTEL.

L'usage du vélo se développe dans les rues de Brest. Les cyclistes réclament de nouveaux aménagements et la compréhension des automobilistes.

Bapav, une association militante de la marche et du vélo

Implantée dans le quartier de Saint-Martin depuis 15 ans, l'association Brest à pied et à vélo (Bapav) est une militante de la première heure de la mobilité active. Les automobilistes étant considérés comme « passifs ».

« **En contexte urbain et périurbain, la marche et le vélo, combinés aux transports en commun, sont les modes de déplacement les plus appropriés,** affirme Marjorie Jozefiak, coordinatrice. **Ils favorisent le lien social, le commerce de proximité, sont économes en espaces, bon marché et accessibles à tous.** »

À vélo au boulot durant un mois

Fort de son expertise, ce réseau de 660 adhérents agit sur différents leviers : école de vélo-urbain (tous niveaux), décryptage de la signalisation (double sens, cédez-le-passage et feu vélo), sensibilisation dans les écoles, balades en ville. Un atelier auto réparation de vélo, rue Bruat, propose conseils avisés et outils adéquats.

Récemment, du 14 mai au 21 juin, 1 300 personnes ont par exemple relevé le défi Tous en selle, organisé par Bapav. Elles ont accompli leur trajet quotidien domicile - travail à bicyclette, durant un mois. Employées dans vingt-sept entreprises du territoire, elles ont parcouru 35 000 kilomètres.

« **Brest métropole nous soutient, mais nous souhaitons être un partenaire de concertation et non de simples consultants** », souligne l'association qui compte bien apporter sa pierre au prochain schéma directeur de 2019. Non seulement pour fixer les nouveaux aménagements, mais pour influer sur une réelle politique de déplacements doux à l'échelle de la métropole. De Brest vers les communes et entre les communes elles-mêmes.

M. C.

L'association Brest à pied et à vélo organise une école de vélo urbain et aide à comprendre la nouvelle signalisation.

Repères

Des efforts ont été déployés depuis 2010 pour favoriser le déplacement à vélo.

Itinéraires cyclables (pistes, bandes et couloir de bus) : de 100 km à 170 km.

Bandes cyclables : de 48 km à 82 km.

Sas vélos (espaces à 5 mètres devant les voitures au feu rouge) : de 9 à 37.

Double sens vélo : 300 mètres à 9 km.

Cédez-le-passage en face : 0 à 15

Zones 30 (favorisant la cohabitation vélo-voiture) : de 50 à 115 km.

Stationnement vélo : les arceaux seront davantage implantés à proximité des commerces. Dix boxes sécurisés sont aménagés à la gare.

Nouvel aménagement de voirie : désormais le vélo et le piéton sont pris en compte (l'exemple des récents travaux du boulevard Clemenceau).

Bibus propose des vélos à louer pour 3, 6 ou 18 mois : 150 vélos à assistance électrique et 50 vélos classiques. Ce service tourne à 100 %. Le parc devrait s'étoffer pour satisfaire aussi les besoins des touristes.

Une carte des aménagements cyclables est en ligne sur Brest.fr.

Dix consignes à vélo sécurisées ont été installées à la gare routière en septembre dernier.

Source : Ouest France, 29 juin 2018

Agenda

- jeudi 13 septembre : l'APAV participe à une réunion de travail sur le schéma cyclable communautaire, organisée par Morlaix Communauté
- mercredi 19 septembre : balade piétonne #7 à Morlaix, organisée par l'APAV
- septembre : poursuite du travail autour de la rénovation du quartier Gare à Saint Martin des Champs, sous une forme participative. Outre une présence régulière aux consultations, l'APAV est membre du comité de pilotage. Le temps des décisions est proche
- samedi 6 octobre : balade vélo #9 à Plourin lès Morlaix
- samedi 13 octobre : après-midi de formation FUB « Urbanisme et aménagements cyclables » à Paris 10e
- samedi 20 ou 27 octobre : rencontres des associations finistériennes vélo à Brest

Copyright © 2018 A Pied A Vélo en pays de Morlaix

Vous êtes abonné à notre liste de diffusion en tant que *|EMAIL|*
Mettre à jour l'adresse mél * Se désabonner

Retrouver l'APAV sur son site internet ou sur Facebook

Télécharger un bulletin d'adhésion

|IF:REWARDS| *|HTML:REWARDS|* *|END:IF|*